

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

Attestation du trésorier ou du greffier-trésorier sur le rapport financier consolidé		S3
Onglet 1	Rapport de l'auditeur indépendant	1 à 4
 Section I - Renseignements financiers consolidés audités		
Onglet 2	États financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public	5 à 10
Onglet 3	Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11 à 47
Onglet 4	Renseignements complémentaires consolidés - Résultats détaillés	48 à 71
 Section II - Renseignements financiers consolidés non audités		
Onglet 5	Analyse des revenus consolidés	73 à 84
Onglet 6	Analyse des charges consolidées	85 à 89
Onglet 7	Endettement total net à long terme consolidé	5

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L. L.' or similar, written over a horizontal line.

Date

25 mai 2026

1.1

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Lévis (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, des gains et pertes de réévaluation consolidés, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport explicatif des résultats financiers avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada, le 25 mai 2026

CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	340 558 404	344 731 265	331 016 332
Compensations tenant lieu de taxes	2	12 682 640	13 124 733	12 042 855
Quotes-parts	3	333 625		
Transferts	4	70 730 399	103 738 768	84 063 135
Services rendus	5	22 238 152	28 613 738	22 483 747
Imposition de droits	6	16 639 885	31 466 191	26 081 737
Amendes et pénalités	7	4 106 500	3 906 222	3 844 473
Revenus de placements de portefeuille	8	625 000	2 732 080	3 308 785
Autres revenus d'intérêts	9	1 219 000	1 975 376	2 497 253
Autres revenus	10	12 760 883	14 142 317	17 432 613
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	481 894 488	544 430 690	502 770 930
Charges				
Administration générale	14	61 298 900	53 193 614	59 108 724
Sécurité publique	15	80 123 597	81 946 814	73 925 187
Transport	16	106 930 583	107 982 826	86 519 621
Hygiène du milieu	17	89 462 723	93 976 611	88 716 999
Santé et bien-être	18	2 077 012	2 529 834	2 905 509
Aménagement, urbanisme et développement	19	19 431 017	19 044 318	20 649 493
Loisirs et culture	20	61 779 863	66 092 870	58 209 974
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	21 765 298	20 891 125	18 285 122
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	442 868 993	445 658 012	408 320 629
Excédent (déficit) lié aux activités	25	39 025 495	98 772 678	94 450 301
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		1 087 313 373	992 863 072
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		1 087 313 373	992 863 072
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		1 186 086 051	1 087 313 373

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	81 494 154	70 077 954
Débiteurs (note 5)	2	235 608 534	230 735 005
Prêts (note 6)	3	2 793 417	3 472 320
Placements de portefeuille (note 7)	4	8 133 384	7 585 252
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	17 404 200	21 877 300
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	345 433 689	333 747 831
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	59 308 314	76 010 906
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	118 376 999	109 742 073
Revenus reportés (note 11)	12	14 103 904	29 164 610
Dette à long terme (note 12)	13	697 160 986	666 398 665
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	482 500	448 200
Autres passifs (note 14)	15	32 215 408	23 803 898
	16	921 648 111	905 568 352
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(576 214 422)	(571 820 521)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 730 799 823	1 627 979 641
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	22 253 970	22 745 707
Stocks de fournitures	20	4 775 646	4 246 490
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 766 755	4 382 406
	23	1 762 596 194	1 659 354 244
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	1 186 381 772	1 087 533 723
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	1 186 086 051	1 087 313 373
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	295 721	220 350
	27	1 186 381 772	1 087 533 723
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	39 025 495	98 772 678	94 450 301
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	56 550 000)(	173 788 256)(	216 506 048)
Produit de cession	3		308 280	880 901
Amortissement	4	62 161 000	69 173 350	60 234 112
(Gain) perte sur cession	5		(267 929)	(870 694)
Réduction de valeur / Reclassement	6		1 754 372	2 636 917
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	5 611 000	(102 820 183)	(153 624 812)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		491 737	(3 484 816)
Variation des stocks de fournitures	10		(529 155)	(249 789)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(384 349)	(1 695 422)
	13		(421 767)	(5 430 027)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		75 371	193 510
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			3 975
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	44 636 495	(4 393 901)	(64 407 053)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(571 820 521)	(507 413 468)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(571 820 521)	(507 413 468)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(576 214 422)	(571 820 521)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	220 350	26 840
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3	75 371	193 510
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	75 371	193 510
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	295 721	220 350

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	98 772 678	94 450 301
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	69 173 350	60 234 112
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain sur cession d'immobilisations corporelles	4.1	(267 929)	(870 694)
▪ Gain sur réévaluation de passif	4.2		(471 598)
▪ Provision pour moins-value - CLD	4.3	148 618	141 033
▪ Réduction de valeur des immobilisations corporelles	4.4	1 754 372	2 636 917
▪ Revenus de contributions des promoteurs liées aux immobilisations corporelles	4.5	(3 154 380)	(12 336 572)
▪ Désactualisation des obligations liées à la mise hors service des d'immobilisations	4.6	1 185 071	211 734
▪ Amortissement des frais d'escompte	4.7	1 350 282	
	5	168 962 062	143 995 233
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(4 873 529)	(26 888 752)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(9 230 075)	(769 303)
Revenus reportés	9	(15 060 706)	12 066 321
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	4 507 400	(4 302 700)
Propriétés destinées à la revente	11	491 737	(3 484 816)
Stocks de fournitures	12	(529 155)	(249 789)
Autres actifs non financiers	13	(384 349)	(1 695 422)
	14	143 883 385	118 670 772
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(146 817 347)	(187 207 930)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	308 280	880 901
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(146 509 067)	(186 327 029)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(926 267)	(1 582 011)
Remboursement ou cession	21	1 456 552	1 598 192
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	(548 132)	(743 130)
Cession	23		
	24	(17 847)	(726 949)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	111 727 423	127 998 792
Remboursement de la dette à long terme	26	(80 443 744)	(63 341 100)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(16 702 592)	25 200 851
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(521 358)	(731 622)
Autres			
▪	29.1		
	30	14 059 729	89 126 921

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	11 416 200	20 743 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	70 077 954	49 334 239
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	70 077 954	49 334 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	81 494 154	70 077 954

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) consolidé de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13, S14 et S15, et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville, excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis (Société).

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers.

b) Partenariats

La Ville participe à un partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable dans le cas d'un partenariat sont consolidés proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans les états financiers.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2025 est de 93,8424 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 93,8050 % en début d'exercice à 93,8072 % en fin d'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour moins-value déduite des prêts, la juste valeur des placements de portefeuille, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des sites contaminés, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers
Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers qui sont capitalisés jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apport ou acquises pour une valeur symbolique sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation corporelle acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	3 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 et 20 ans
Autres	5 et 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la formule du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ils sont comptabilisés au coût établi selon la formule du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités sont constatées au moment où l'assigné plaide coupable, au moment où le délai pour contester l'assignation expire ou au moment où un jugement est rendu par un arbitre ou un tribunal.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les revenus de placements de portefeuille et d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par l'administration municipale et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Régimes de retraite interemployeurs à prestations déterminées

Les employés de garage, les chauffeurs et les employés de bureau syndiqués de la Société de transport de Lévis participent à des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs. Ces régimes sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées puisque la Société ne dispose pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent l'administration municipale, la Société de transport de Lévis et la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées puisque les directions ne disposent pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- À partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 pour l'administration municipale et la Société de transport de Lévis selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Ville et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesure transitoire relative au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- Intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- Coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles :

- Mesure d'allègement pour l'application initiale du chapitre 3280 : sur la durée de vie utile restante des immobilisations corporelles ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 2 à 60 ans;
- Mesure d'allègement lors de l'évaluation initiale : sur la durée de vie utile restante des immobilisations corporelles ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 2 à 60 ans;
- Mesure d'allègement lors de la réévaluation du coût des obligations : sur la durée de vie utile restante des immobilisations corporelles ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 2 à 60 ans.

l) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des fonds communs cotés sur un marché actif (autres placements de portefeuille) qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé des gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état consolidé des résultats.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

J) Autres éléments Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	77 353 110	68 045 099
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	4 141 044	2 032 855
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	81 494 154	70 077 954
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	81 494 154	70 077 954
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	75 226 771	51 522 698
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 217 000	514 300

Note

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	71 878 694	71 574 438
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	115 650 768	108 725 725
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	28 719 678	43 202 228
Organismes municipaux	13	1 013 721	1 046 991
Autres			
▪ Cour municipale	14.1	2 492 383	3 077 961
▪ Autres débiteurs	14.2	15 853 290	3 107 662
	15	235 608 534	230 735 005
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	56 721 543	50 573 798
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	56 721 543	50 573 798
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	1 898 000	1 108 900
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	37 906 715	34 733 278
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	22 631 880	22 216 054
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	45 329 035	38 282 537
Ministère de la Culture et des Communications	26	4 812 820	2 859 622
Autres ministères/organismes	27	4 970 318	10 634 234
	28	115 650 768	108 725 725

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Dans le cadre de programmes de subvention, le Gouvernement du Québec a confirmé à la Société de transport de Lévis sa participation financière qui sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements à recevoir relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 1,15 % à 4,677 % et échéant de 2026 à 2028.

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Prêts FLI, FLS et FDE	31.1	2 793 417	3 472 320
	32	2 793 417	3 472 320
Provision pour moins-value déduite des prêts	33	1 271 653	1 494 491

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux qui varient de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2026 et octobre 2031.

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	164 672	164 672
Autres placements	35	7 968 712	7 420 580
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	8 133 384	7 585 252
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	8 133 384	7 585 252
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'un fonds commun pour un coût de 8 172 517 \$ (2024 - 7 732 943 \$). Aux états financiers consolidés, ces placements ont été pondérés au taux de 93,8072 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

8. Autres actifs financiers

	2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	
Autres		
▪	42,1	
	43	

Note**9. Emprunts temporaires**

L'administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 120 000 000 \$, inutilisée au 31 décembre 2025, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,75 % et sans date de renouvellement.

La Société de transport de Lévis dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 7 000 000 \$, pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et renouvelable annuellement. Elle dispose également de onze emprunts à terme autorisés, aux montants variant de 1 260 000 \$ à 44 600 000 \$ pour un total de 243 660 000 \$, pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et échéant de janvier 2026 à février 2030.

De plus, la Société est autorisée à effectuer, d'ici le 31 mars 2026, des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 74 813 685 \$, pour financer temporairement la part subventionnée de ses projets d'investissement prévus au Plan d'immobilisations en transport collectif 2025-2030 approuvé par le Conseil du Trésor ainsi que ceux prévus au Plan d'investissements 2025-2030 de la SOFIL, pour l'année financière 2025-2026. Également, la Société est autorisée à effectuer, à compter du 1er avril 2026, des emprunts par marge de crédit pour un montant supplémentaire n'excédant pas 10 122 902 \$, correspondant à 25 % de la part subventionnée de ses projets d'investissement prévus pour l'année précédente.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2025, ce solde est inutilisé. Elle dispose également d'un emprunt à terme autorisé, au montant de 7 795 000 \$, portant intérêt au taux de 4,7 % et échéant en juin 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	44 805 955	34 842 537
Salaires et avantages sociaux	45	40 310 291	40 305 598
Dépôts et retenues de garantie	46	27 026 884	26 675 895
Provision pour contestations d'évaluation	47	452 207	2 681 664
Autres			
▪ Intérêts courus	48.1	5 361 544	4 758 485
▪ Gouvernement du QC	48.2	368 264	440 908
▪ Autres	48.3	40 741	18 054
▪ Organismes municipaux	48.4	11 113	18 932
	49	118 376 999	109 742 073

Note**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	845 078	835 736
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		540 331
Accès entreprise Québec	53		104 934
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		5 682 844
Autres			
▪ Transferts - Autres	55.1	2 597	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	905 996	937 206
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	6 269 714	5 828 338
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	75 874	
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres revenus reportés	62.1	5 920 440	5 876 319
▪ Transferts	62.2		8 907 147
▪ Commission de la Capitale-Nationale	62.3	84 205	451 755
	63	14 103 904	29 164 610

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,15	5,40	2026	2035	64	697 050 039	655 894 757
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		4,97	2026	2032	66	6 926 229	6 956 184
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		9 796 803
Autres		3,60	2026	2028	69	1 224 534	1 269 379
					70	705 200 802	673 917 123
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(8 039 816)	(7 518 458)
					72	697 160 986	666 398 665

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		118 499 080		497 019	118 996 099
2027	74		94 779 480		428 269	95 207 749
2028	75		98 402 479		328 697	98 731 176
2029	76		101 267 000		226 152	101 493 152
2030	77		69 580 000		5 578 933	75 158 933
2031 et plus	78		214 522 000		1 091 693	215 613 693
	79		697 050 039		8 150 763	705 200 802
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		697 050 039		8 150 763	705 200 802

Note

Le 13 février 2026, la Régie a émis une dette à long terme pour un montant totalisant 6 082 000 \$, venant à échéance en février 2031.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	16 921 700	21 429 100
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	16 921 700	21 429 100
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	8 354 900	7 914 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	635 574	581 473
Autres régimes (REER et autres)	88	61 780	57 387
Régimes de retraite des élus municipaux	89	250 714	170 282
	90	9 302 968	8 723 442

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	146 619	149 109
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	32 068 789	23 654 789
Autres			
▪	93.1		
	94	32 215 408	23 803 898
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	23 654 789	16 022 562
Passifs engagés	96	1 230 339	12 070
Passifs réglés	97	(167 009)	()
Charge de désactualisation ¹	98	1 289 722	1 114 533
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	6 060 948	6 505 624
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	32 068 789	23 654 789

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Assainissement des sites contaminés**

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre d'assainissement des sites contaminés pour trois terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait que l'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés et que la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Ville de Lévis

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'administration municipale concernent principalement les bâtiments, les infrastructures et les terrains.

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

2025	
Taux d'actualisation (incluant l'inflation)	4 %
Période d'actualisation	15 à 60 ans
Taux d'inflation	2,5 %

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 34 994 305 \$.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, l'administration municipale est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998, et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le Gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 14,3 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin en mars 2040, des cotisations annuelles totalisant 400 153 \$. Ce coût a été calculé en fonction d'une contribution unitaire de 5,06 \$/m³ enfoui. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'un ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2025 est de 8 491 802 \$.

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

2025	
Taux d'actualisation (incluant l'inflation)	2,8 %
Période d'actualisation*	De 1 an à 44,3 ans
Taux d'inflation	2 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des activités d'après-fermeture qui s'échelonnent sur une période de 30 ans.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de fermeture et d'après-fermeture au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 25 564 323 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	435 189 096	44 829 631		480 018 727
Eaux usées	102	494 528 725	29 429 787		523 958 512
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	728 874 822	48 683 004	40 653 171	736 904 655
Autres					
▪ Autres	104.1	279 068 975	21 774 364	4 576 167	296 267 172
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	364 561 548	27 776 325	8 000	392 329 873
Améliorations locatives	107	3 585 313	86 474	6 119	3 665 668
Véhicules	108	128 963 254	17 919 645	18 406 194	128 476 705
Ameublement et équipement de bureau	109	63 124 927	2 232 662	11 464 036	53 893 553
Machinerie, outillage et équipement divers	110	49 393 356	1 763 193	5 977 485	45 179 064
Terrains	111	70 018 425	12 201 237	1 723 981	80 495 681
Autres	112	693 923	77 646	649 394	122 175
	113	2 618 002 364	206 773 968	83 464 547	2 741 311 785
Immobilisations en cours	114	117 405 499	(32 985 712)		84 419 787
	115	2 735 407 863	173 788 256	83 464 547	2 825 731 572
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	153 032 973	10 013 633		163 046 606
Eaux usées	117	246 796 853	11 070 820		257 867 673
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	269 527 559	15 802 957	40 653 171	244 677 345
Autres					
▪ Autres	119.1	146 924 153	8 081 547	4 576 167	150 429 533
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	107 965 807	9 178 520	999	117 143 328
Améliorations locatives	122	3 560 408	12 453	6 119	3 566 742
Véhicules	123	86 540 205	8 239 319	18 349 568	76 429 956
Ameublement et équipement de bureau	124	51 798 996	4 550 736	11 464 036	44 885 696
Machinerie, outillage et équipement divers	125	40 631 874	2 223 365	5 970 369	36 884 870
Autres	126	649 394		649 394	
	127	1 107 428 222	69 173 350	81 669 823	1 094 931 749
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 627 979 641			1 730 799 823
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	10 597 068		10 597 068	
Amortissement cumulé	130	(2 341 902)	()	(2 341 902)	()
Valeur comptable nette	131	8 255 166			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures d'assises de rues d'un montant de 3 154 380 \$ (2024 - 12 336 572 \$) sous forme d'apports.

De plus, la Régie détient des infrastructures ayant une valeur nette comptable de 3 176 208 \$ qui n'ont pas été amorties parce qu'elles n'ont pas été mises en service.

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	9 719 648	10 211 164
Immeubles industriels municipaux	133	12 534 322	12 534 543
Autres	134		
	135	22 253 970	22 745 707
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	22 253 970	22 745 707

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	143.1	3 790 022	2 917 870
Autres			
▪ Dépôt sur acquisitions d'immobilisations	144.1	976 733	1 464 536
	145	4 766 755	4 382 406

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

19. Obligations contractuelles**Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, au 31 décembre 2025, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 208 299 786 \$ (2024 - 178 605 098 \$).

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, et la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables, incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et la livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, les baux et la location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2026 :	87 319 250 \$
2027 :	52 890 167 \$
2028 :	30 364 269 \$
2029 :	17 955 198 \$
2030 :	11 543 052 \$
2031 et plus :	8 227 850 \$

De plus, la Ville s'est engagée auprès d'un fournisseur pour un contrat d'une valeur totale de 26 944 297 \$, avant TPS et TVQ, dans le cadre d'un projet de mobilité durable. Les versements relatifs à ces contrats suivront l'avancement des travaux. En date du 31 décembre 2025, le niveau d'avancement se situait à 44 % des dépenses budgétées.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit un minimum de 30 ans et pouvant aller jusqu'à la dernière année d'exploitation du site. La compensation est de 3,8608 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 155 810 \$ en 2025. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements relatifs à un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon totalisent 2 168 181 \$ et se répartissent comme suit : 2026 - 705 861 \$, 2027 - 722 595 \$ et 2028 - 739 725 \$.

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2028. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 8 037 222 \$ et se répartissent comme suit : 2026 - 2 626 200 \$, 2027 - 2 678 724 \$ et 2028 - 2 732 298 \$.

De plus, la Société a signé des contrats de transport adapté échéant de mars 2026 à décembre 2030. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 10 931 139 \$ et se répartissent comme suit : 2026 - 2 286 670 \$, 2027 - 2 066 262 \$, 2028 - 2 128 250 \$, 2029 - 2 192 097 \$ et 2030 - 2 257 860 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2026 à 2031 totalisent 3 203 636 \$ et se répartissent comme suit : 2026 - 810 973 \$, 2027 - 829 273 \$, 2028 - 553 390 \$, 2029 - 432 139 \$, 2030 - 393 378 \$ et 2031 - 184 483 \$.

Également, la Société s'est engagée, par le biais d'un contrat d'achats regroupés avec d'autres sociétés de transport en commun, à acquérir quarante-deux (42) autobus électriques de 12 mètres, devant être livrés au cours des années 2026 et 2027, pour un montant maximal de 77 000 000 \$ incluant les options, les contingences, l'indexation et les taxes. Une avance contractuelle de 2 % du montant de base estimé des vingt (20) premiers autobus a été versée en octobre 2025 et est incluse dans les dépôts sur acquisitions d'immobilisations au poste « Autres actifs non financiers ». En vertu du Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC), une aide financière maximale de 64 137 583 \$, établie à 95 % des dépenses admissibles, a été autorisée par le ministre des Transports et de la Mobilité durable pour l'achat de ces autobus, dont 27 005 298 \$ proviennent du Gouvernement du Canada et 37 132 285 \$, du Gouvernement du Québec. Une convention d'aide financière a été signée en octobre 2025 pour confirmer le versement de l'aide financière pour le 1er lot de 10 autobus livrables avant le 30 juin 2026. D'autres conventions devront être conclues pour confirmer les aides financières reliées aux lots subséquents.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

20. Droits contractuels**Ville de Lévis**

La Ville a des droits contractuels relativement aux programmes de subvention suivants :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2024-2028) : Montant : 31 905 815 \$, échéance : 31 décembre 2028;
- Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 (PRIMEAU 2023) : Montant : 33 883 336 \$, échéance : 31 mars 2033.

La Ville possède des ententes contractuelles concernant des revenus de location d'emplacements pour structure d'affichage, de loyers divers et des revenus découlant de services divers. Les revenus anticipés découlant de ces ententes se détaillent comme suit :

2026 :	2 101 307 \$
2027 :	1 827 558 \$
2028 :	1 063 457 \$
2029 :	1 068 947 \$
2030 :	908 689 \$
2031 à 2057 :	3 309 100 \$

Société de transport de Lévis

En vertu de l'Entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada, un financement a été approuvé pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture, à Lévis, pour un montant maximal de 25 553 345 \$. Conformément au décret 1074-2023 du 21 juin 2023, le ministre des Transports et de la Mobilité durable est autorisé à verser à la Société, au cours des exercices 2023 à 2027, une subvention maximale de 71 830 000 \$ en plus de la contribution financière du Gouvernement du Canada de 25 553 345 \$, sous forme de paiements au comptant. Au 31 décembre 2025, des revenus de transfert pour un montant total de 73 328 033 \$ ont été inscrits aux états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2026. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

En mars 2019, la Société a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire, permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, de 33 \$ et de 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives de 2019-2020, de 2020-2021 et de 2021-2022, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre la Société et le RTC est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société. Cette entente est en vigueur pour une durée de dix ans.

En vertu de l'Entente sur les titres de transport en commun métropolitain 2024, 2025 et 2026 intervenue avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), le RTC, trois MRC de la région et la Société des traversiers du Québec (STQ), la CMQuébec s'est engagée à verser une compensation tarifaire permettant d'offrir un tarif réduit aux usagers empruntant au moins deux réseaux de transport en commun sur son territoire. Cette compensation est financée en partie par une aide financière triennale au montant maximal de 1 873 388 \$ prévue au Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) administré par le Secrétariat à la Capitale-Nationale et octroyée à la CMQuébec en vertu d'une convention signée afin de financer une baisse de tarif supplémentaire du titre mensuel métropolitain et la mise en place d'un lot de 20 billets métropolitains à compter du 1er février 2024 jusqu'au 31 décembre 2026. En plus de cette compensation consentie par le PAAR, la CMQuébec s'engage à accorder aux parties liées à l'entente (sauf la STQ) une aide financière additionnelle égale à 50 % de la réduction des tarifs du titre mensuel métropolitain consentie aux usagers, jusqu'à concurrence de 25 % du prix du laissez-passer mensuel le moins élevé parmi les parties qui émettent ce titre, et ce, jusqu'à un montant maximal de 335 000 \$ pour 2024 et de 362 500 \$ pour 2025 et 2026, respectivement, le tout conditionnellement au versement du financement prévu au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, prévoyant une contribution au moins équivalente à l'aide financière de la CMQuébec.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Conformément à une convention d'aide financière signée avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable reliée à une entente de financement pluriannuel 2025-2028, ce dernier est autorisé à verser une aide financière maximale de 4 600 000 \$ au cours des exercices financiers 2025 à 2028, afin de soutenir le financement du transport collectif. Par le biais de sa résolution CV-2024-0582 approuvant les termes et hypothèses de cette entente de financement, la Ville s'est engagée à augmenter sa contribution municipale de base d'un montant de 1 000 000 \$ pour l'exercice 2025 et d'indexer sa contribution d'au moins 4 % par année par la suite pour les exercices 2026 à 2028.

En vertu d'une convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté, le ministre des Transports et de la Mobilité durable a octroyé à la Société de transport de Lévis une aide financière maximale de 6 519 651 \$ pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, calculée selon les paramètres prévus aux modalités d'application 2025-2027, afin de maintenir et développer son offre de services en transport adapté.

En vertu d'un contrat de service de transport en commun conclu avec la Ville et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, cette dernière s'est engagée à verser une contribution financière pour le transport en commun régulier de 215 000 \$ en 2018, indexée par la suite annuellement selon l'indice des prix à la consommation au 30 septembre. Quant à la contribution relative au transport adapté, elle s'établissait à 81 108 \$ pour l'année 2017 et est indexée de 3 % par année pour les années subséquentes. L'entente initiale se terminait le 30 juin 2022 mais se renouvelle automatiquement par période successive de cinq (5) ans, à moins que l'une des parties n'informe les autres parties de son intention de renégocier les modalités qui y sont prévues.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Complexe de soccer Honco, Centre Bruno-Verret	148.1	5 743 633	2 436 146
	149	5 743 633	2 436 146
	150	5 743 633	2 436 146
			2 934 874

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Complexe de soccer Honco de Lévis

L'administration municipale s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations corporelles moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles.

De plus, l'administration municipale a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2025 s'élève à 590 904 \$. Le solde du cautionnement consenti par l'administration municipale est donc de 295 452 \$.

Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret)

L'administration municipale a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret) pour un montant n'excédant pas le solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 2 871 155 \$ pour l'agrandissement du Centre. Le solde de l'emprunt au 31 décembre 2025 s'élève à 2 140 694 \$.

Travaux de compensation d'habitat du bar rayé

L'administration municipale a procédé à l'émission d'une lettre de crédit irrévocable en garantie pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux ainsi que pour la réalisation des travaux de compensation d'habitat du bar rayé au montant de 122 478 \$.

B) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, l'administration municipale couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

C) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre l'administration municipale totalisent environ 74 800 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

De ce montant, une tranche de 51 000 000 \$ concerne des réclamations de promoteurs pour lesquelles il n'est pas possible, à ce stade-ci, de déterminer de façon raisonnable l'issue des litiges ni le montant des débours qui pourraient en découler. Par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard.

Le solde de 23 800 000 \$ correspond à des poursuites qui, de l'avis des procureurs, présentent un risque faible.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au 31 décembre 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer s'élèvent à 58 174 806 \$ (2024 - 41 649 562 \$).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles en contrepartie de l'augmentation des contributions des promoteurs s'élèvent à 3 154 380 \$ (2024 - 12 336 572 \$).

Le coût des immobilisations corporelles découlant d'obligations liées à la mise hors service des immobilisations est de 7 291 285 \$ (2024 - 6 989 292 \$).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités), aux prêts et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. Puisque la majorité des débiteurs proviennent d'entités gouvernementales, la Ville croit que le risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Au 31 décembre 2025, les sommes à recevoir des entités gouvernementales représentaient 62 % (2024 - 66 %) du montant total recouvrable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Ville établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	25 884 467 \$	8 933 109 \$
En souffrance :		
de 30 à 60 jours	3 166 826	1 086 572
plus de 60 jours	2 809 982	3 548 035
	31 861 275	13 567 716
Moins la provision pour créances douteuses	(1 898 000)	(1 108 900)
	29 963 275 \$	12 458 816 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2025
Solde au début	1 108 900 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	1 641 038
Montants radiés	(851 938)
Solde à la fin	1 898 000 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value présentée à l'état consolidé de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées en raison de la diversité de ses prêts et de leurs secteurs d'activité.

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les garanties, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts s'établissent comme suit :

	2025
Solde au début	1 494 491 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	191 337
Montants recouvrés	(414 175)
Solde à la fin	1 271 653 \$

La Ville est d'avis que la provision pour moins-value sur les prêts est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité des crédits des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2025

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	59 308 314 \$	-	-	-	59 308 314 \$
Créditeurs et charges à payer	112 974 714 \$	-	-	-	112 974 714 \$
Intérêts courus à payer	5 361 544 \$	-	-	-	5 361 544 \$
Dettes à long terme	118 996 099 \$	193 938 925 \$	171 209 782 \$	221 055 996 \$	705 200 802 \$
	296 640 671 \$	193 938 925 \$	171 209 782 \$	221 055 996 \$	882 845 374 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2024

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	76 010 906 \$	-	-	-	76 010 906 \$
Créditeurs et charges à payer	104 983 588 \$	-	-	-	104 983 588 \$
Intérêts courus à payer	4 758 485 \$	-	-	-	4 758 485 \$
Dette à long terme	108 825 436 \$	190 853 692 \$	175 361 867 \$	198 876 128 \$	673 917 123 \$
	294 578 415 \$	190 853 692 \$	175 361 867 \$	198 876 128 \$	859 670 102 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

La Ville est exposée aux risques suivants :

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

2025

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	81 494 154 \$	81 494 154 \$
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	-	56 721 543 \$	56 721 543 \$
Prêts	-	4 065 070 \$	4 065 070 \$
Placements de portefeuille	-	7 968 712 \$	7 968 712 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	59 308 314 \$	59 308 314 \$
Dette à long terme	705 200 802 \$	-	705 200 802 \$

2024

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	70 077 955 \$	70 077 955 \$
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	-	50 573 798 \$	50 573 798 \$
Prêts	-	4 966 811 \$	4 966 811 \$
Placements de portefeuille	-	7 420 580 \$	7 420 580 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	76 010 906 \$	76 010 906 \$
Dette à long terme	673 917 123 \$	-	673 917 123 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Ville.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la Ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif (présentés dans les placements de portefeuille).

Juste valeur

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués de fonds communs d'obligations cotés est déterminée en fonction de leur prix coté sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

27. Programme Accès entreprise Québec

En plus des charges de rémunération (208 947 \$) et de charges sociales (34 758 \$) présentées à la page S19, des dépenses en biens et services totalisant 4 698 \$ ont été encourues dans le cadre de l'entente pour un total de 248 403 \$.

28. Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux

Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec)

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée par la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec (L.R.Q., chapitre C-37.02).

L'administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances de la CMQuébec. Au 31 décembre 2025, sa quote-part de l'endettement est de 533 861 \$ (2024 - 129 092 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

29. Événement postérieur à la date du bilan

En vertu du décret 33-2026 du 14 janvier 2026 et d'une convention d'aide financière signée à cet effet en mars 2026, le ministre des Transports et de la Mobilité durable est autorisé à verser une aide financière maximale de 1 300 000 \$, au cours de son exercice financier 2025-2026, pour le financement du transport collectif. Cette aide financière est versée en guise de compensation pour l'exercice 2025 à la suite de la modification réglementaire (décret 1494-2025) concernant la répartition de la contribution des automobilistes au transport en commun dans le territoire de la CMQuébec effective au 1er janvier 2026, plutôt qu'en 2025, tel qu'il était prévu au départ dans le cadre financier. Ce revenu de transfert n'a pas été inscrit dans les revenus de l'exercice 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, car la convention d'aide financière n'avait pas encore été signée en date du 31 décembre 2025.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025		
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenaires
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	331 147 044		340 655 504		344 871 293		344 729 901
2 Compensations tenant lieu de taxes	12 042 855		12 682 640		13 124 733		13 124 733
3 Quotes-parts							
4 Transferts	24 438 703		24 280 596		21 171 569		20 476 048
5 Services rendus	11 944 138		11 102 213		17 732 372		34 703 172
6 Imposition de droits	26 081 737		16 639 885		31 466 191		10 920 000
7 Amendes et pénalités	3 844 473		4 106 500		3 906 222		31 466 191
8 Revenus de placements de portefeuille	3 133 366		625 000		2 555 939		3 906 222
9 Autres revenus d'intérêts	1 860 839		1 104 000		1 736 114		176 141
Autres revenus							239 262
10 Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables					4 242 993		4 242 993
11 Autres	1 902 314		1 303 783		4 169 356		6 612 157
12 Effet net des opérations de restructuration							
13	416 395 469		412 500 121		444 976 782		73 126 780
Investissement							
14 Taxes	5 376				1 364		1 364
15 Quotes-parts							
16 Transferts	17 163 859				30 527 785		10 979 566
17 Imposition de droits							
Autres revenus							
18 Contributions des promoteurs	12 336 572				3 154 379		3 154 379
19 Autres	27 459 341				28 558 930		4 244
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenaires commerciaux							
20							
21 Effet net des opérations de restructuration							
22	56 965 148				62 242 458		10 983 810
23	473 360 617		412 500 121		507 219 240		84 110 590
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							
61							
62							
63							
64							
65							
66							
67							
68							
69							
70							
71							
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							
81							
82							
83							
84							
85							
86							
87							
88							
89							
90							
91							
92							
93							
94							
95							
96							
97							
98							
99							
100							

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024		Budget 2025	Réalizations 2025			Total consolidé¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenaires		
Revenus	24	473 360 617	412 500 121	507 219 240		84 110 590	544 430 690	
Charges								
Administration générale	25	54 837 680	69 450 891	63 659 637	4 807 473		53 193 614	
Sécurité publique	26	71 331 533	77 529 943	78 044 180	3 902 634		81 946 814	
Transport	27	45 862 576	49 019 241	50 111 087	19 492 954	64 787 010	107 982 826	
Hygiène du milieu	28	67 602 962	69 213 873	70 534 799	23 789 376	4 869 855	93 976 611	
Santé et bien-être	29	2 905 509	2 077 012	2 529 834			2 529 834	
Aménagement, urbanisme et développement	30	20 473 502	19 255 026	18 860 003	184 315		19 044 318	
Loisirs et culture	31	50 409 212	53 979 101	56 190 339	9 902 531		66 092 870	
Réseau d'électricité	32							
Frais de financement	33	17 822 024	21 096 039	20 327 064		564 061	20 891 125	
Effet net des opérations de restructuration	34							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	53 706 659	56 103 000	62 079 283 (	62 079 283)			
	36	384 951 657	417 724 126	422 336 226		70 220 926	445 658 012	
Excédent (déficit) lié aux activités	37	88 408 960	(5 224 005)	84 883 014		13 889 664	98 772 678	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) lié aux activités						
Moins : revenus d'investissement	1	88 408 960	(5 224 005)	84 883 014	13 889 664	98 772 678
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	2	(56 965 148)	()	62 242 458	(10 983 810)	73 226 268
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	3	31 443 812	(5 224 005)	22 640 556	2 905 854	25 546 410
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	53 706 659	56 103 000	62 079 283	7 094 067	69 173 350
Produit de cession	5	875 181		290 175	18 105	308 280
(Gain) perte sur cession	6	(864 974)		(249 824)	(18 105)	(267 929)
Réduction de valeur / Reclassement	7	2 165 319		1 754 372		1 754 372
	8	55 882 185	56 103 000	63 874 006	7 094 067	70 968 073
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	267 069		491 517		491 517
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	267 069		491 517		491 517
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	1 598 192		1 456 552		1 456 552
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14	141 032		148 618		148 618
	15	1 739 224		1 605 170		1 605 170
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	806 352	4 352 000	(863 215)	69 008	(794 207)
Remboursement de la dette à long terme	17	(52 754 285)	(57 388 994)	62 806 407	(1 766 561)	(64 572 968)
	18	(51 947 933)	(53 036 994)	(63 669 622)	(1 697 553)	(65 367 175)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(21 051 570)	(2 308 000)	9 413 633	(1 756 791)	11 170 424
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 546 277	4 836 632	7 327 540	(11 125)	7 316 415
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 959 707	25 000	6 999 487		6 999 487
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 929 836)	(25 316)	(2 281 286)	(99 674)	(2 380 960)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	6 524 560	(370 317)	5 273 908	662 443	5 936 351
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(11 950 862)	2 157 999	7 906 016	(1 205 147)	6 700 869
	26	(6 010 317)	5 224 005	10 207 087	4 191 367	14 398 454
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	25 433 495		32 847 643	7 097 221	39 944 864

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalisations 2024		Réalisations 2025	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	56 965 148	62 242 458	10 983 810
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				73 226 268
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	5 750 172)(	8 737 143)(	95 446)(
Sécurité publique	3 (	25 779 407)(	13 771 184)(	)(
Transport	4 (	70 864 527)(	63 334 917)(	29 520 619)(
Hygiène du milieu	5 (	56 150 970)(	29 525 982)(	7 199 005)(
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	6 438 188)(	748 569)(	)(
Loisirs et culture	8 (	37 182 609)(	20 855 391)(	)(
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(
	11 (	202 165 873)(	136 973 186)(	36 815 070)(
Propriétés destinées à la revente				173 788 256)
Acquisition	12 (	3 751 885)(	(221))(	)(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				(221))
Émission ou acquisition	13 (	1 582 011)(	926 267)(	)(
Financement				926 267)
Financement à long terme des activités d'investissement	14	113 969 096	81 975 345	6 499 725
Affectations				88 475 070
Activités de fonctionnement	15	21 051 570	9 413 633	1 756 791
Excédent accumulé				11 170 424
Excédent de fonctionnement non affecté	16	7 575 100	309 241	309 241
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	12 692 880	9 291 135	9 291 135
	19	41 319 550	19 014 009	1 756 791
	20	(52 211 123)	(36 909 878)	20 770 800
	21	4 754 025	25 332 580	(28 558 554)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				(65 468 432)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	56 600 943	74 991 699	6 502 455	81 494 154
Débiteurs (note 5)	2	179 377 313	194 628 802	70 290 896	235 608 534
Prêts (note 6)	3	3 472 320	2 793 417		2 793 417
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672	164 672	7 968 712	8 133 384
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	21 833 600	17 330 000	74 200	17 404 200
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	261 448 848	289 908 590	84 836 263	345 433 689
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	25 628 382		59 308 314	59 308 314
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	108 956 608	118 033 290	29 654 873	118 376 999
Revenus reportés (note 11)	12	14 574 619	14 012 075	91 829	14 103 904
Dettes à long terme (note 12)	13	653 191 325	680 761 596	16 399 390	697 160 986
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	448 200	482 500		482 500
Autres passifs (note 14)	15	11 304 494	18 351 175	13 864 233	32 215 408
	16	814 103 628	831 640 636	119 318 639	921 648 111
	17	(552 654 780)	(541 732 046)	(34 482 376)	(576 214 422)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 561 814 750	1 634 913 929	95 885 894	1 730 799 823
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	22 745 707	22 253 970		22 253 970
Stocks de fournitures	20	3 517 280	3 935 224	840 422	4 775 646
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 453 588	3 388 482	1 378 273	4 766 755
	23	1 590 531 325	1 664 491 605	98 104 589	1 762 596 194
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	28 788 476	47 832 583	4 555 999	52 388 582
Excédent de fonctionnement affecté	25	10 568 642	4 484 937	7 020 199	11 505 136
Réserves financières et fonds réservés	26	41 227 166	47 982 641	354 980	48 337 621
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	39 497 800)	37 293 796)	6 068 275)	43 362 071)
Financement des investissements en cours	28	(4 924 301)	11 188 635	(23 049 705)	(11 861 070)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	1 001 714 362	1 048 564 559	80 513 294	1 129 077 853
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			295 721	295 721
	31	1 037 876 545	1 122 759 559	63 622 213	1 186 381 772
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2025	2025	2025	2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1	163 654	208 947	208 947	138 528
Autre	2	148 521 376	147 538 009	161 686 191	150 523 370
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3	37 640	34 758	34 758	28 733
Autres	4	36 928 283	34 265 025	37 433 941	34 499 118
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	123 853 462	120 216 685	137 299 577	128 194 109
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	23 721 840	22 715 928	23 198 263	20 265 219
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	1 505 199	1 997 212	2 057 705	1 768 432
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(4 131 000)	(4 386 076)	(4 364 843)	(3 748 529)
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	16 210 595	16 274 016	1 000 520	773 326
Transferts	15	5 476 060	5 713 468	510 916	592 625
Autres	16			143 211	131 331
Autres					
Transferts	17	6 255 811	12 948 037	12 948 037	11 235 657
Autres	18			1 395 114	1 247 533
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	56 103 000	62 079 283	69 173 350	60 234 112
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Récl. dommage et intérêt	21.1	300 000	586 560	586 560	1 057 274
▪ Aide fin. contribution	21.2	2 667 338	1 158 200	1 158 200	1 079 912
▪ Act. ferm. et après fermeture	21.3			201 391	211 734
▪ Créance douteuse ou irr.	21.4	110 868	986 174	986 174	88 145
	22	417 724 126	422 336 226	445 658 012	408 320 629

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	176 296	231 033
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	73 521	102 687
Autres revenus	3		
	4	249 817	333 720
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	167 118	
Variation de la provision pour moins-value	6	(156 680)	144 831
Autres créances douteuses	7		
	8	10 438	144 831
Autres charges	9		50 464
	10	10 438	195 295
Excédent (déficit) de l'exercice	11	239 379	138 425
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	5 665 978	4 838 572
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	9 003	11 581
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	2 517 069	3 264 204
Provision pour moins-value	16	(1 038 143)	(1 211 052)
	17	1 478 926	2 053 152
	18	7 153 907	6 903 305
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	40 000	14 726
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	6 909 543	6 923 594
	22	6 949 543	6 938 320
Solde du Fonds local d'investissement	23	204 364	(35 015)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	5 665 978	4 838 572
Supportant les engagements de prêts	25		
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	5 665 978	4 838 572

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2026 et août 2031.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Date d'échéance :

2026 :	1 393 325 \$
2027 :	421 100 \$
2028 :	329 370 \$
2029 :	210 442 \$
2030 et plus :	48 160 \$

La provision pour prêts douteux représente 1 038 143 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 1 038 143 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 114 672 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2027 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2026. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	4 949	12 246
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	52 851	53 267
Autres revenus	3		
	4	57 800	65 513
Charges			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5	96 768	
Variation de la provision pour moins-value	6	(53 245)	10 847
Autres créances douteuses	7		
	8	43 523	10 847
Intérêts sur la dette à long terme	9	22 633	21 750
Autres charges	10		
	11	66 156	32 597
Excédent (déficit) de l'exercice	12	(8 356)	32 916
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	96 147	121 968
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15	279	447
Prêts aux entreprises	16	978 495	1 030 564
Provision pour moins-value	17	(120 662)	(187 239)
	18	857 833	843 325
	19	954 259	965 740
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	20	456	3 581
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22	600 000	600 000
	23	600 456	603 581
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24		
Excédent (déficit) non affecté	25	353 803	362 159
	26	353 803	362 159
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	27	96 147	121 968
Supportant les engagements de prêts	28		
	29	96 147	121 968

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 5 % à 10 % et viennent à échéance entre février 2026 et août 2031.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Date d'échéance:

2026:	317 160 \$
2027:	206 769 \$
2028:	184 764 \$
2029:	136 855 \$
2030 et plus:	82 947 \$

La provision pour prêts douteux représente 120 662 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 120 662 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 50 000 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS), d'un montant autorisé de 750 000 \$, à un taux d'intérêt moyen de 3,6 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	52 388 582	31 366 195
Excédent de fonctionnement affecté	2	11 505 136	12 452 803
Réserves financières et fonds réservés	3	48 337 621	41 368 294
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	43 362 071)(	44 859 095)
Financement des investissements en cours	5	(11 861 070)	(10 279 112)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 129 077 853	1 057 264 288
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	295 721	220 350
	8	1 186 381 772	1 087 533 723
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	47 832 583	28 788 476
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	4 555 999	2 577 719
	11	52 388 582	31 366 195
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Ex-municipalités	12.1	293 576	293 576
▪ Affectation exercice suivant	12.2	4 108 725	10 275 066
▪ Cession d'actifs	12.3	82 636	
	13	4 484 937	10 568 642
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Activités d'après fermeture	14.1	702 588	713 394
▪ Déficit évent.-carv.,pièces	14.2	634 767	634 767
▪ Exercice suivant	14.3	1 800 000	536 000
▪ Sommes restantes du programme d'aide d'urgence	14.4	3 882 844	
	15	7 020 199	1 884 161
	16	11 505 136	12 452 803

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪ AutoAssurance	18.1	2 500 000	2 500 000
▪ Franchise assurance	18.2	278 711	500 000
▪ Développement du territoire	18.3	4 143 822	4 054 454
▪ Régimes de retraite	18.4	590 507	571 535
▪ Cours d'eau	18.5	293 753	450 000
▪ Lutte contre la criminalité	18.6	211 400	174 946
▪ Centrale d'urgence 911	18.7	2 469 160	1 726 589
▪ Opérations de déneigement	18.8	5 000 000	5 000 000
▪ Consommation d'énergie	18.9	500 000	500 000
▪ Assignation temporaire	18.10		109 884
▪ Travaux mun. parc industriel	18.11	427 529	1 973 914
▪ Rôle d'évaluation	18.12	270 259	1 500 000
▪ Gestion de la contamination	18.13	250 000	250 000
▪ Développement social et communautaire	18.14	400 000	400 000
▪ Projets environnementaux	18.15	1 000 000	894 264
▪ Sécurisation des réseaux routiers, piétonniers et cyclables	18.16	1 000 000	996 199
▪ Services de proximité	18.17	835 909	2 768 493
▪ Logement social et abordable	18.18	4 948 340	2 437 526
▪ Référendum, registre et autre qu'élection	18.19	819 813	778 736
▪ Amélioration environnements et espaces de travail	18.20	1 493 059	
▪ Matières résiduelles	18.21	1 693 776	
	19	29 126 038	27 586 540
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪ Récurrence de bassin et cellules	21.1	234 830	141 129
	22	234 830	141 129
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	303 050	26 232
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	8 708 101	3 564 936
Organismes contrôlés et partenariats	26	120 150	
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29	5 639 676	4 838 815
Fonds local de solidarité	30	95 970	118 834
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	326 772	1 523 454
Autres			
▪ FDE-FLI Ville	32.1	3 783 034	3 568 354

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
	33	18 976 753	13 640 625
	34	48 337 621	41 368 294

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(	)
Autres	39 (	350 200)(	534 700)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(	)
	41 (	350 200)(	534 700)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	21 510 573)(	15 347 806)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(	)
Autres			
▪	45.1 (	)(	)
	46 (	21 860 773)(	15 882 506)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	466 100)(	1 148 300)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	109 135)(	64 598)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	7 509 543)(	7 523 594)
Autres			
▪ Fin. activité de fonctionnement	54.1 (	16 663 021)(	23 982 188)
▪ Dette LT FDE	54.2 (	490 000)(	490 000)
	55 (	25 237 799)(	33 208 680)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56	778 412	595 098
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	2 336 805	2 897 828
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪ FDE et FLI Ville	60.1	621 284	739 165
	61	3 736 501	4 232 091
	62 (	43 362 071)(	44 859 095)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	29 255 986	47 184 908
Investissements à financer	64 (	41 117 056)(	57 464 020)
	65	(11 861 070)	(10 279 112)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	1 730 799 823	1 627 979 641
Propriétés destinées à la revente	67	22 253 970	22 745 707
Prêts	68	2 793 417	3 472 320
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	1 756 011 882	1 654 362 340
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	1 756 011 882	1 654 362 340
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	697 160 986)(	666 398 665)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	8 039 816)(	7 518 458)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	56 736 279	51 535 110
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	24 387 436	28 982 141
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	94 399	(896 711)
	79 (	623 982 688)(	594 296 583)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	2 951 341)(	2 801 469)
	81 (	626 934 029)(	597 098 052)
	82	1 129 077 853	1 057 264 288

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite à prestations déterminées

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la Ville. Le 15 mai 2019, le groupe de participants au régime qui n'avait toujours pas d'entente de restructuration avec la Ville a signé son entente pour le Régime complémentaire. Une sentence arbitrale a été rendue en juin 2019, complétant ainsi le processus de restructuration de la Loi RRSM.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017 (15 mai 2019 pour un groupe de participants), a un effet sur les résultats de l'exercice. Pour l'exercice 2025, des cotisations totalisant 116 551 \$ ont été versées par l'employeur au fonds de stabilisation. En conformité avec les directives du MAMH, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMH, en vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013.

Prestations

Régimes de retraite enregistrés

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe. Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen ou le salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2024 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2022 pour celui de la Société de transport de Lévis. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2027 pour les régimes de la Ville et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2028.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	21 429 100	17 126 400
Charge de l'exercice	4 (	8 354 900)(	7 914 300)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 847 500	12 217 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	16 921 700	21 429 100
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	576 560 700	552 194 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	570 359 100)(	546 307 500)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	6 201 600	5 887 200
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	10 720 100	16 474 300
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	16 921 700	22 361 500
Provision pour moins-value	12 (	)(	932 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	16 921 700	21 429 100
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	352 800)(	356 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	352 800)(	356 800)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	23 278 900	21 057 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	23 278 900	21 057 700
Cotisations salariales des employés	21 (	12 281 100)(	11 394 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	4 800)(	11 300)
	23	10 993 000	9 652 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 601 900	2 079 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		(250 300)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	(932 400)	218 700
Autres			
▪ Cotisations pour rachats passés, volontaires et droits résiduels	29.1		108 600
▪ Coût pour services passés découlant d'une obligation implicite	29.2		
▪ Remise de l'indexation aux retraités loi RRSM	29.3		250 300
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	12 662 500	12 059 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	29 240 700	27 595 700
Rendement espéré des actifs	32 (	33 548 300)(	31 740 600)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(4 307 600)	(4 144 900)
Charge de l'exercice	34	8 354 900	7 914 300
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	31 790 200	28 105 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	33 548 300)(	31 740 600)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(1 758 100)	(3 634 900)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(4 804 400)	(2 250 200)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	20 463 200	21 221 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	583 362 100	557 120 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	352 800	356 800
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	72 904 100	58 940 800
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,08 %	6,08 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,08 %	6,08 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,95 %	2,95 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,10 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

Description des régimes et autres renseignements

Société de transport de Lévis

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	18 885	19 853
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	449 194	410 345
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	167 495	151 275
	110	635 574	581 473

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

Description des régimes et autres renseignements

Ville de Lévis

La Ville participe à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent au dit régime dans les mêmes proportions.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	61 780	57 387
Autres régimes	115		
	116	61 780	57 387

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	16	16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	48 678	50 459
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	163 880	170 282
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	86 834	
	121	250 714	170 282

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	270 151 110	270 009 718	261 889 639
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4	1 364	1 364	5 376
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	13 232 133	13 232 133	10 156 588
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	283 384 607	283 243 215	272 051 603
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	20 114 369	20 114 369	19 088 545
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	15 786 186	15 786 186	14 540 547
Matières résiduelles	15	22 019 915	22 019 915	21 848 477
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Vidanges fosses septiques	17.1	369 540	369 540	368 986
Centres d'urgence 9-1-1	18	1 022 025	1 022 025	946 791
Service de la dette	19	2 176 015	2 176 015	2 171 383
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	61 488 050	61 488 050	58 964 729
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	61 488 050	61 488 050	58 964 729
	28	344 872 657	344 731 265	331 016 332

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	91 543	91 543	82 392
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30	589 851	589 851	566 233
Compensations pour les terres publiques	31	3 802	3 802	
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	4 455 515	4 455 515	4 102 416
Cégeps et universités	33	1 723 959	1 723 959	1 586 766
Écoles primaires et secondaires	34	4 661 428	4 661 428	4 206 137
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	11 526 098	11 526 098	10 543 944
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	818 228	818 228	706 097
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	10 624	10 624	10 556
Taxes d'affaires	39			
	40	828 852	828 852	716 653
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41	141 392	141 392	136 088
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43	141 392	141 392	136 088
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45	628 391	628 391	646 170
	46	628 391	628 391	646 170
	47	13 124 733	13 124 733	12 042 855

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2025	2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	6 700	6 700	
Sécurité publique				
Police	49	769 518	769 518	756 318
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52	74 600	74 600	75 000
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	834 198	834 198	4 504 363
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57		9 627 331	3 583 936
Transport adapté	58		2 951 140	3 445 409
Transport scolaire	59			
Autres	60		97 271	107 810
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63	113 902	113 902	113 842
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	435 205	435 205	332 354
Réseau de distribution de l'eau potable	65	683 758	683 758	378 042
Traitement des eaux usées	66	162 115	162 115	129 776
Réseaux d'égout	67	482 506	482 506	195 459
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	2 161 632	2 161 632	2 185 807
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70	42 313	42 313	51 362
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	109 989	109 989	150 383
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79	82 659	82 659	179 925
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	11 428	11 428	
Rénovation urbaine	81	251 181	251 181	360 413
Promotion et développement économique	82	58 104	58 104	240 377
Autres	83	55 648	55 648	435 185
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	134 108	134 108	138 123
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	540 998	540 998	591 211
Autres	86	409 364	409 364	312 457
Réseau d'électricité	87			
	88	7 419 926	20 095 668	18 267 552

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93	330 000	330 000	330 000
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	6 124 894	6 124 894	1 589 643
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98		10 979 566	8 820 329
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101		26 424 900	24 736 951
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105	1 901 198	1 901 198	1 868 124
Réseau de distribution de l'eau potable	106	1 685 588	1 685 588	6 633 009
Traitement des eaux usées	107	(343 507)	(343 507)	271 465
Réseaux d'égout	108	8 166 734	8 166 734	2 467 509
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale	Données consolidées	
	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123	9 533 856	9 533 856
Autres	124		3 951 608
Loisirs et culture			
Activités récréatives	125	125 418	125 418
Activités culturelles			666 046
Bibliothèques	126		
Autres	127	3 003 604	3 003 604
Réseau d'électricité	128		(613 545)
	129	30 527 785	67 932 251
			50 721 139

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
		2025		2025	2024
TRANSFERTS (suite)					
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130				
Péréquation	131				
Neutralité	132				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	1 693 776		1 693 776	4 524 749
Fonds de développement des territoires	135	698 971		698 971	756 935
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			1 959 206	1 766 138
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	11 089 590		11 089 590	7 875 134
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC	138				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139	269 306		269 306	151 488
Autres	140	13 751 643		15 710 849	15 074 444
TOTAL DES TRANSFERTS	141	51 699 354		103 738 768	84 063 135

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	142		
	Évaluation	143		
	Autres	144		
		145		
Sécurité publique				
	Police	146	2 170 190	2 170 190
	Sécurité incendie			2 035 490
	Premiers répondants	147		
	Autres	148		
	Sécurité civile	149		
	Autres	150		
		151	2 170 190	2 170 190
2 035 490				
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	152		
	Enlèvement de la neige	153		
	Autres	154		
	Transport collectif	155	1 104 679	1 032 623
	Autres	156	5 180 907	
		157	5 180 907	6 285 586
1 032 623				
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158		
	Réseau de distribution de l'eau potable	159		
	Traitement des eaux usées	160		
	Réseaux d'égout	161		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	162		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	163		
	Tri et conditionnement	164		
	Autres	165		
	Autres	166		
	Cours d'eau	167		
	Protection de l'environnement	168		
	Autres	169		
		170		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
Réseau d'électricité	184		
	185	7 351 097	8 455 776
			3 068 113

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	186	1 717	1 717	1 025
Évaluation	187	23 312	23 312	5 699
Autres	188	517 965	517 965	466 008
	189	542 994	542 994	472 732
Sécurité publique				
Police	190	358 594	358 594	220 394
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	421 640	421 640	394 170
Sécurité civile	193			1 066
Autres	194			
	195	780 234	780 234	615 630
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	284 712	284 712	189 915
Enlèvement de la neige	197	1 554 724	1 554 724	1 394 326
Autres	198	614 322	590 555	718 822
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199		8 906 917	8 586 531
Transport adapté	200		386 755	353 877
Transport scolaire	201			
Autres	202		31 260	32 070
Autres	203			
	204	2 453 758	11 754 923	11 275 541
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206	977 480	970 046	990 262
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208	977 479	970 046	990 261
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209	595 459	595 459	725 437
Matières recyclables	210			14 550
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213	36 004	36 004	33 929
Autres	214		490 389	576 656
	215	2 586 422	3 061 944	3 331 095

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	145 616	145 616	195 213
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223	25 893	25 893	18 903
Autres	224	818 056	818 056	758 709
	225	989 565	989 565	972 825
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	2 732 980	2 732 980	2 574 670
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	45 585	45 585	39 657
Autres	228	249 737	249 737	133 484
	229	3 028 302	3 028 302	2 747 811
Réseau d'électricité	230			
	231	10 381 275	20 157 962	19 415 634
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	17 732 372	28 613 738	22 483 747

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	4 136 646	4 136 646	4 967 800
Droits de mutation immobilière	234	27 329 545	27 329 545	21 113 937
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236			
	237	31 466 191	31 466 191	26 081 737
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	3 906 222	3 906 222	3 844 473
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239	2 555 939	2 732 080	3 308 785
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	1 736 114	1 975 376	2 497 253
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	249 824	267 929	870 694
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	1 619 559	1 619 559	1 205 561
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245	3 154 379	3 154 379	12 336 572
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247		4 242	
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	4 242 993	4 242 993	
Autres	249	28 558 930	2 134 030	2 722 390
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	2 299 973	2 719 185	297 396
	252	40 125 658	14 142 317	17 432 613
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	4 134 564	98 595	4 233 159	4 005 964
Greffé et application de la loi	2	9 694 705	493 604	10 188 309	8 200 216
Gestion financière et administrative	3	31 769 874	663 851	32 433 725	30 314 739
Évaluation	4	4 704 528	37 941	4 742 469	3 268 838
Gestion du personnel	5	6 926 013	56 332	6 982 345	6 157 346
Autres					
▪ Autres - Administration générale	6.1	6 429 953	3 457 150	9 887 103	7 161 621
	7	63 659 637	4 807 473	68 467 110	59 108 724
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	44 852 668	2 408 235	47 260 903	41 987 877
Sécurité incendie					
Premiers répondeants	9	824 205	542 245	1 366 450	
Autres	10	28 026 133	765 820	28 791 953	28 202 191
Sécurité civile	11		24 309	24 309	24 309
Autres	12	4 341 174	162 025	4 503 199	3 710 810
	13	78 044 180	3 902 634	81 946 814	73 925 187
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	15 492 999	16 870 761	32 363 760	31 306 990
Enlèvement de la neige	15	29 721 098	1 107 908	30 829 006	26 382 726
Éclairage des rues	16	2 064 317	321 271	2 385 588	2 290 885
Circulation et stationnement	17	1 383 741	209 140	1 592 881	1 843 046
Transport collectif					
Transport en commun	18	1 448 932		1 448 932	23 719 721
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21		983 874	983 874	976 253
	22	50 111 087	19 492 954	69 604 041	86 519 621

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Total	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2025		2024	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	8 032 301	3 207 709	11 240 010	11 240 010	10 545 117
Réseau de distribution de l'eau potable	24	13 445 417	7 501 818	20 947 235	20 947 235	18 594 947
Traitement des eaux usées	25	6 788 873	4 009 535	10 798 408	10 798 408	10 940 048
Réseaux d'égout	26	10 071 292	7 745 299	17 816 591	17 816 591	16 523 191
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	8 900 340		8 900 340	8 900 340	7 970 419
Élimination	28	7 513 428	909 746	8 423 174	8 075 610	8 447 103
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	3 294 516		3 294 516	3 294 516	4 087 055
Tri et conditionnement	30	3 518 892		3 518 892	3 518 892	3 353 041
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 725 880		1 725 880	1 725 880	1 769 809
Traitement	32	1 796 324		1 796 324	1 796 324	1 842 047
Matériaux secs	33	836 317	7 500	843 817	843 817	689 962
Autres	34		31 183	31 183	31 183	31 194
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	470 104	66 010	536 114	536 114	139 338
Protection de l'environnement	38	3 840 509	5 744	3 846 253	3 846 253	3 195 904
Autres	39	300 606	304 832	605 438	605 438	587 824
	40	70 534 799	23 789 376	94 324 175	93 976 611	88 716 999
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	1 862 097		1 862 097	1 862 097	2 555 509
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	667 737		667 737	667 737	350 000
	45	2 529 834		2 529 834	2 529 834	2 905 509

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
 (en dollars)

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	10 531 018	152 228	10 683 246	9 574 927
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48	221 634		221 634	413 538
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	6 323 213	2 633	6 325 846	6 853 818
Tourisme	50	422 326		422 326	274 410
Autres	51	671 044	29 454	700 498	492 267
Autres	52	690 768		690 768	3 040 533
	53	18 860 003	184 315	19 044 318	20 649 493

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	8 584 785	2 140 978	10 725 763	10 725 763	9 933 963
Patinoires intérieures et extérieures	5 312 367	199 887	5 512 254	5 512 254	4 796 590
Piscines, plages et ports de plaisance	4 031 020	315 190	4 346 210	4 346 210	4 345 432
Parcs et terrains de jeux	21 670 490	4 771 846	26 442 336	26 442 336	22 093 690
Parcs régionaux					
Expositions et foires		271 229	271 229	271 229	267 923
Autres	1 270 097	636 579	1 906 676	1 906 676	1 141 662
	40 868 759	8 335 709	49 204 468	49 204 468	42 579 260
Activités culturelles					
Centres communautaires	7 408 304	568 547	7 976 851	7 976 851	7 685 798
Bibliothèques	6 335 218	769 165	7 104 383	7 104 383	6 444 357
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition					
Autres ressources du patrimoine		35 758	35 758	35 758	20 906
Autres	1 578 058	193 352	1 771 410	1 771 410	1 479 653
	15 321 580	1 566 822	16 888 402	16 888 402	15 630 714
	56 190 339	9 902 531	66 092 870	66 092 870	58 209 974

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2025			Total	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	2025		2024	
	69					
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	23 362 858		23 362 858	23 866 140	20 691 397
Autres frais	71	1 350 282		1 350 282	1 389 828	1 342 254
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	(4 306 500)		(4 306 500)	(4 307 600)	(4 144 900)
Autres	73	(79 576)		(79 576)	(57 243)	396 371
	74	20 327 064		20 327 064	20 891 125	18 285 122
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS						
	76	62 079 283 (	62 079 283)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	29 749 030	29 749 030	34 577 493
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 812 978	2 812 978	7 274 169
Usines et bassins d'épuration	3	9 198 068	9 198 068	5 312 143
Conduites d'égout	4	3 358 820	3 358 820	20 287 414
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	183 066	7 382 071	307 125
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	38 932 544	38 932 544	44 743 409
Ponts, tunnels et viaducs	7	1 105 568	1 105 568	1 252 977
Systèmes d'éclairage des rues	8	233 143	233 143	731 846
Aires de stationnement	9	309 469	309 469	(123 915)
Parcs et terrains de jeux	10	7 119 711	7 119 711	12 873 073
Autres infrastructures	11	585 528	3 842 313	1 889 126
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	11 543 782	23 798 461	28 240 023
Édifices communautaires et récréatifs	14	9 847 918	9 847 918	22 595 868
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		12 575 398	
Autres	17	4 441 286	4 552 793	8 235 001
Ameublement et équipement de bureau	18	5 167 075	5 262 521	3 073 828
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 331 359	2 380 273	984 150
Terrains	20	10 907 669	11 181 005	9 912 143
Autres	21	146 172	146 172	
	22	136 973 186	173 788 256	202 165 873

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	27 322 402	27 322 402	13 945 383
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 713 304	2 713 304	7 158 875
Usines et bassins d'épuration	3	6 581 831	6 581 831	1 709 722
Conduites d'égout	4	997 659	997 659	15 053 122
Autres infrastructures	5	35 468 251	45 926 068	40 193 129
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	2 426 628	2 426 628	20 632 110
Usines de traitement de l'eau potable	7	99 674	99 674	115 294
Usines et bassins d'épuration	8	2 616 237	2 616 237	3 602 421
Conduites d'égout	9	2 361 161	2 361 161	5 234 292
Autres infrastructures	10	13 000 778	12 998 751	21 480 512
Autres immobilisations corporelles	11	43 385 261	69 744 541	73 041 013
	12	136 973 186	173 788 256	202 165 873

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2		82 636		82 636
Réserves financières et fonds réservés	3	3 564 938	7 151 533	2 926 691	7 789 780
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	155 558 956	15 649 715	12 499 883	158 708 788
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	455 244 525	77 258 645	58 619 394	473 883 776
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	614 368 419	100 142 529	74 045 968	640 464 980
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	50 573 798	11 418 683	5 270 938	56 721 543
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	50 573 798	11 418 683	5 270 938	56 721 543
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	961 312	166 211	1 112 787	14 736
	15	51 535 110	11 584 894	6 383 725	56 736 279
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	7 809 802		14 051	7 795 751
Autres	17	203 792			203 792
	18	59 548 704	11 584 894	6 397 776	64 735 822
	19	673 917 123	111 727 423	80 443 744	705 200 802
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	673 917 123	111 727 423	80 443 744	705 200 802

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	688 661 762	660 612 365
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	17 823 536	51 848 349
Activités de fonctionnement à financer	3	741 228	4 161 940
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	8 708 101	3 564 938
Débiteurs	8	55 678 974	48 909 915
Autres montants	9	7 999 543	8 013 594
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	29 012 171	46 924 048
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	605 827 737	609 210 159
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
	13	38 529 386	16 034 374
Endettement net à long terme	14	644 357 123	625 244 533
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	533 861	129 092
Autres organismes	17		
Endettement total net à long terme	18	644 890 984	625 373 625
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	644 890 984	625 373 625
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	37 305	37 305	
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	15 273 496		
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	963 215	963 215	773 326
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	16 274 016	1 000 520	773 326

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	4 754 001	4 531 832
Charges sociales	2	1 136 541	977 491
Biens et services	3	129 993 648	194 805 161
Frais de financement	4	700 794	1 596 084
Autres	5	388 202	255 305
	6	136 973 186	202 165 873

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Cadres et contremaîtres	1	183,22	35,00	24 539 249	5 076 853	29 616 102
Professionnels	2	231,23	35,00	24 155 170	5 759 156	29 914 326
Cols blancs	3	454,21	35,00	35 285 493	7 808 127	43 093 620
Cols bleus	4	372,73	40,00	29 220 863	7 085 399	36 306 262
Policiers	5	161,69	40,00	21 981 888	5 938 631	27 920 519
Pompiers	6	131,23	40,00	15 244 022	3 514 929	18 758 951
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
Élus	8	1 534,31		150 426 685	35 183 095	185 609 780
	9	16,00		2 074 272	253 229	2 327 501
	10	1 550,31		152 500 957	35 436 324	187 937 281

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	435 205	346 725	1 554 473		2 336 403
Réseau de distribution de l'eau potable	3	683 758	20 245	1 665 343		2 369 346
Traitement des eaux usées	4	162 115	(343 507)			(181 392)
Réseaux d'égout	5	482 506	6 988 351	1 178 383		8 649 240
Autres	6	19 397 824	17 541 761	1 586 172		38 525 757
	7	21 161 408	24 553 575	5 984 371		51 699 354

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffé et application de la loi	1		
Évaluation	2	(172 260)	(165 748)
Autres	3	(256 797)	410 537
	4	(429 057)	244 789
Sécurité publique			
Police	5	2 189 132	1 971 094
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	(337 074)	(322 971)
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 852 058	1 648 123
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	6 543 390	6 254 194
Enlèvement de la neige	12	120	(7 298)
Autres	13	9 444	199
Transport collectif	14		
Autres	15	273 831	275 217
	16	6 826 785	6 522 312
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 081 472	1 007 953
Réseau de distribution de l'eau potable	18	2 251 322	1 787 518
Traitement des eaux usées	19	2 192 302	1 658 783
Réseaux d'égout	20	2 737 200	2 285 202
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	186 172	156 173
Matières recyclables	22	1 345	132
Autres	23		
Cours d'eau	24	104	346
Protection de l'environnement	25	95 734	71 880
Autres	26	245 933	134 160
	27	8 791 584	7 102 147
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28	257 359	264 147
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32	257 359	264 147
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	(379 718)	(360 240)
Rénovation urbaine	34	148 489	145 597
Promotion et développement économique	35	(106 684)	(104 633)
Autres	36	83 351	46 821
	37	(254 562)	(272 455)
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	2 773 951	1 933 655
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	113 701	95 892
Autres	40	395 245	283 414
	41	3 282 897	2 312 961
Réseau d'électricité			
	42		
	43	20 327 064	17 822 024

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
LEHOULLIER Gilles	1.1	Maire	150 893	17 403		
DUMOULIN Guy	1.2	Conseiller	100 781	17 736		
CÔTÉ Serge	1.3	Conseiller	90 278	17 736		
DUCHESNEAU Brigitte	1.4	Conseiller	90 278	17 736		
LANDRY Amélie	1.5	Conseiller	90 278	17 736		
DEMERS Isabelle	1.6	Maire suppléant	103 538	17 736		
DORVAL Steve	1.7	Conseiller	34 844	17 368	47 070	422
LAMONTAGNE Réjean	1.8	Conseiller	66 878	17 736		
JEFFREY Ann	1.9	Conseiller	66 878	17 736		
TURNER Michel	1.10	Maire suppléant	66 878	17 736		
PATRY Michel	1.11	Conseiller	68 845	17 736	15 195	
PARADIS Fleur	1.12	Conseiller	48 800	17 736		
LAVERTU Karine	1.13	Conseiller	53 700	20 294		
DEMERS Jeannot	1.14	Conseiller	60 357	17 736		
FALLU Alexandre	1.15	Conseiller	48 800	17 736		
BONIN Serge	1.16	Conseiller	48 800	17 736		
Steven Blaney	1.17	Maire	24 989	2 891		
Olivier Biron	1.18	Conseiller	14 487	2 558		
Jean Demers	1.19	Conseiller	8 654	2 558		
Benoît Forget-Chiasson	1.20	Conseiller	12 977	2 558		
Daniel Saindon	1.21	Conseiller	12 977	2 558		
Anne-Marie Tremblay	1.22	Conseiller	12 977	2 558		
Jean Leblond	1.23	Conseiller	8 658	2 558	1 731	692
Alain Quirion	1.24	Conseiller	6 056	2 558		
Érik Bilodeau	1.25	Conseiller	6 056	2 558		
Anik Tremblay	1.26	Conseiller	6 056	2 558		
Mélanie Sicotte	1.27	Maire suppléant	12 179	2 558		
Anthony Dufour	1.28	Conseiller	6 056	2 558		
Isabelle Poitras-Lefebvre	1.29	Conseiller	5 009	2 504		
Audrey Bédard	1.30	Conseiller	5 009	2 504		
Éric Nadeau	1.31	Conseiller	5 009	2 504		
	2		1 337 975	324 174	63 996	1 114

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 12 665 947 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 358 797 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 176 296 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 73 521 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 167 118 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 (156 681) \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 5 665 978 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 9 003 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 2 517 069 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 1 038 143 \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 40 000 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 6 909 543 \$

Ligne 24 : Libres

20 5 665 978 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

47 ☒ ☐
 48 _____ 3 414 183 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

49 ☒ ☐
 50 _____ 2 626 385 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

51 ☐ ☒
 52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ 75 936 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

RV3550 : 33 559\$, RV3551 : 21 641\$, RV3549 : 20 736\$

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice : a) crédits de taxes b) autres formes d'aide	67	☒	☐	
	68			8 179 \$
	69			\$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	70	☐	☒	
	71			\$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025	72	☐	☒	
	73			
	74			\$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025 Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025	75			\$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD Total des frais encourus admissibles au volet Entretien : a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été Systèmes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées pavées - entretien palliatif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien palliatif Systèmes de drainage Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été b) Dépenses d'investissement ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été c) Total des frais encourus admissibles	76			75 112 \$
	77			\$
	78			\$
	79			\$
	80			\$
	81			\$
	82			\$
	83			\$
	84			\$
	85			\$
	86			\$
	87			705 900 \$
	88			705 900 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

Ouvrages d'amélioration sur le réseau routier : revêtement mécanisé de la chaussée et remplacement ou construction de bordures.

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

89 CV3011

b) Date d'adoption de la résolution

90 2025-11-24

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☐ ☒

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

92 _____

b) Date d'adoption de la résolution

93 _____

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | 7 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | 3 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | 3 |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | 1 |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|--------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 10 896 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | 3 879 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | 11 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> </div> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">X</div> </div> |
|--|-----|---|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement